



## Combien sont-ils, ces élèves privés d'école à cause du Covid ?

Le ministère de l'Education assure que la continuité pédagogique est assurée, mais dans les faits, il n'en est rien et tout est laissé au bon vouloir et à la disponibilité des enseignants. Et donc à l'aléatoire.

Un professeur de mathématiques nous alertait peu de temps après la rentrée : «Le vrai problème, complètement nié, ce sont ces trois ou quatre élèves absents chaque jour que l'on a vite fait d'oublier.» Les élèves «invisibles», comme il dit, parce que positifs au Covid, ou cas contacts. Dans le contexte de circulation active du virus, ça va très vite : un membre de la famille malade, un déjeuner à la cantine avec un pote positif, un cours d'EPS dans un gymnase (car sans masque) et les voilà exclus des bahuts, pour une «septaine». Pour ces élèves, souffrants ou non, qu'est-il prévu par l'Education nationale pour que leur droit à l'éducation soit assuré ? Rien.

Certes, si l'on s'en tient au thermomètre du ministère, et à sa façon de présenter les chiffres, pas de quoi en faire un fromage. Dans le dernier bulletin daté de vendredi, 5 279 élèves ont été testés positifs entre le 2 et le 9 octobre. Soit 0,04%, si l'on rapporte ce chiffre aux 12 millions d'élèves. Et 24 établissements tous niveaux confondus (écoles, collèges, lycées) sont fermés à cause du Covid. Là encore, sur l'ensemble du territoire, cela donne un tout petit pourcentage (0,04%).

Mais combien d'élèves sont cas contacts, et donc tenus à l'isolement et privés d'école ? Mystère. Ce chiffre n'est pas rendu public. Peut-être cherche-t-on la petite bête après tout, puisqu'il y a cette phrase, en bas de chaque bulletin du ministère, rassurante : «Les élèves tenus de rester à leur domicile bénéficient de la continuité pédagogique assurée par leurs professeurs.»

Comblent les lacunes de l'Etat

Ouf, se disent élèves et parents. Sauf que sur la page d'accueil du Snes-FSU, le syndicat majoritaire des professeurs du secondaire, on trouve ceci : «La seule obligation de l'enseignant, pour tous les élèves, malades ou pas, est de remplir le cahier de textes numérique. Les dispositifs (visio, téléphone, etc.) autres relèvent du volontariat des enseignants. Les conséquences de la gestion chaotique de la crise sanitaire par le ministère ne doivent pas retomber sur les personnels et occasionner une surcharge de travail.» Certes, le Snes est dans son rôle de défense des personnels. Les professeurs, qui ont leur temps de service, ne sont pas tenus de prévoir des cours à distance pour les absents. Mais l'intérêt des élèves ?

Dans les faits, la continuité pédagogique repose donc sur le bon vouloir des profs. La débrouille et donc... la loterie pour les élèves. En réalité, la grande majorité des profs se décarcassent, faisant parfois double journée. Combien de temps vont-ils tenir ? D'autres, par épuisement ou colère, sont tentés de suivre les consignes syndicales. Ou refusent net, parce qu'ils ne veulent pas combler les lacunes de l'Etat.

Des solutions auraient pu (pourraient !) être organisées. Pourquoi ne pas constituer une réserve d'enseignants chargés de faire des cours en distanciel ? Ou augmenter de façon conséquente les enveloppes d'heures supplémentaires pour que chaque établissement organise des heures de soutien pour les élèves en galère, qu'ils aient raté des cours depuis la rentrée ou pris du retard pendant le confinement ? A minima, alléger les programmes scolaires pour que les professeurs prennent du temps en classe pour aider ceux qui ont pris du retard. Jusqu'ici, le ministère continue de faire comme si tout se passait quasi normalement. «Dès lors que quelques élèves sont absents mais que le professeur est présent, c'est le même dispositif que pour tout enfant malade qui doit rester chez lui (devoirs envoyés par mail ou via l'espace numérique de travail)», nous confirme le ministère. Top. Comme si perdre une, voire plusieurs semaines de cours, était sans incidence dans le destin des élèves, quand on est en terminale et qu'on a déjà loupé six mois de cours l'année précédente. Personne n'est dupe. A commencer par les élèves qui ont le plus besoin de l'école. Ceux dont les parents ne peuvent pas payer des cours de soutien privés. Ceux qui n'ont que l'école publique pour réussir.